OFFICIEL

LÉGISLATURE DE L'ÉTAT DE LOUISIANE.

JOURNAL DU SÉNAT.

Séance, 29 Décembre 1850.

La Chambre se réunit régulièrement à l'ordre.

L'appel nominal constate la présence d'un nombre suffisant de membres pour ouvrir la séance.

Le Journal de la séance de samedi est lu et adopté.

Le Président annonce au Sénat le décès de M. Pavie, de Orléans.

L'Orateur informe la Chambre le rapport des directeurs de la Banque des Citoyens, il est référé au comité de finances.

M. Monaghan, du comité spécial des réclamations, rapporte un message des réclamations.

Pétition de M. White et autres, Saint-Bernard, demandant.

Pétition de Tabia A. Roquan demandant des secours.

M. Conway — Pétition en faveur de James Gunn, référée au comité des Propositions et Griefs.

M. Richardson — Pétition de John Tarlton et autres, demandant le privilège d'établir un ferry. Référée au comité des affaires particulières.

M. Livingston — Pétition de Wm. McGee, demandant des secours. Référée au comité des réclamations.

M. Humble — Pétition de Richard King et autres demandant que les limites de la paroisse de Calaveras soient changées. Référée au comité des affaires paroissiales.

M. King — Pétition d'Ursin Manuel demandant des secours. Référée au comité de finances.

Pétition de Franklin G. Ely demandant une charte pour un ferry. Référée au comité des affaires paroissiales.

M. Abney — Pétition de B. Loy et autres demandant l'établissement d'un ferry.

Pétition de R. W. Long et autres contre l'établissement du dit ferry.

Ces pétitions sont référées au comité des affaires paroissiales.

M. Griffin — Pétition de R. W. Kay et autres demandant une allocation pour construire certaines écluses. Référée au comité des améliorations intérieures.

M. Calvert — Pétition de Breckbaupt et autres demandant la construction d'une levée. Référée au même comité.

Pétition de R. H. Cuny demandant des secours. Référée au comité des réclamations.

M. Betts — Pétition de W. P. Parham et autres demandant le privilège exclusif de la navigation du Bayou Roundaway. Référée au comité des améliorations intérieures.

M. Blake — Pétition de J. Thompson demandant des secours. Référée au comité des réclamations.

M. Moise présente les résolutions suivantes qui sont lues et adoptées :

Résolu que le comité de finances soit requis de s'informer s'il ne conviendrait pas de réduire le nombre des assesseurs et des collecteurs des taxes d'Etat dans la paroisse d'Orléans, et de soumettre un rapport à ce sujet par bill ou autrement.

Les membres suivants présentent les résolutions conjointes suivantes qui subissent leur première lecture :

M. Moise — Résolu que le Secrétaire d'Etat soit et demeure requis de délivrer au Département du Droit de l'Université de la Louisiane, les livres de droit dont il y aura des duplicatas dans la Bibliothèque d'Etat.

M. Livingston — Résolu que l'ingénieur d'Etat soit requis de prendre immédiatement sur la levée de la Lafourche avec le bateau à draguer Agnès No 8 et les bras qu'y sont attachés et d'y exécuter les travaux nécessaires pour empêcher sa perte totale ; qu'il exécute ensuite les travaux nécessaires au bayou Beauf pendant les hautes eaux, et qu'il se rende au bayou Bartholomey pour y enlever les obstructions à partir de la Pointe Flensant jusqu'à la ligne de l'Etat de l'Arkansas.

M. Pugh — Il est résolu &c. que nos Sénateurs et nos Représentants au Congrès sont et demeurent invités par la présente à faire tous leurs efforts pour obtenir la passation d'un acte du Congrès à l'effet d'avoir trois malles par semaine, entre la Nouvelle-Orléans et Donaldsonville, entre Donaldsonville et Opelousas, et entre l'Assomption et Thibodaux.

M. Watts — Attendu que les améliorations des bayous Macon et Tensas sont d'une importance vitale à une grande et riche portion de cet Etat et attendu que ces améliorations ont été très négligées jusqu'à ce jour :

Il est en conséquence Résolu que l'ingénieur de l'Etat soit et demeure enjoint d'employer les forces appartenant au 3me District des améliorations intérieures, à nettoyer ces eaux le permettront et de faire enlever toutes les obstructions qui empêchent la libre navigation de ces bayous, en commençant par le bayou Macon.

M. Ragan —

Il est résolu que la somme de $250 des fonds du trésor est et demeure affectée à l'effet d'acheter, de tailler et de transmettre une pierre convenable de la Louisiane à la ville de Washington, pour la construction du monument national dédié à Washington, le père de la patrie ;

Il est de plus résolu, &c — Qu'une autre somme de $130, qui sera prélevée en deduisant une piastre sur le *per diem* de chaque membre de l'Assemblée-Générale actuelle de la Louisiane, est et demeure affectée à l'effet de mettre à exécution la résolution qui précède ;

Il est de plus arrêté, &c — Que Son Excellence Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, est et demeure invité et autorisé à tirer ces deux sommes du trésor, et de s'occuper de l'achat, de la préparation et de l'expédition de la dite pierre à la Société du Monument National, à Washington, District de Columbia ;

Il est de plus résolu, &c — Que Son Excellence est et demeure invité à faire graver une inscription sur la dite pierre.

Sur motion, ces résolutions sont référées au comité des relations fédérales.

Les membres suivants donnent avis qu'ils soumettront sous peu les bills suivants :

M. Richardson — Acte pour évaluer les esclaves de manière à rendre les assessments égaux et uniformes dans l'Etat.

Résolutions demandant l'aide de l'Etat de l'Arkansas pour enlever la brèche qui se trouve dans la Rivière-Rouge.

M. Arceneaux — Acte pour affranchir l'esclave Magdeleine, de la paroisse de Lafayette.

M. Conway — Acte relatif à l'empression des bois.

M. George — Acte pour changer l'époque à laquelle les Cours de District dans la paroisse de Caddo devront tenir leurs sessions.

Acte pour régler la prescription des jugements étrangers.

Acte pour expliquer un acte intitulé : "Acte pour dispenser de la publication en français, des annonces et des procédures générales dans certaines paroisses de cet Etat, approuvé le 28 avril 1847."

M. Songie — Acte pour faire une allocation à la paroisse St-Jean-Baptiste pour construire une levée à Bonnet-Carré.

M. Conway — Acte pour incorporer la Congrégation des Catholiques Romains de Pattersonville et ses environs dans la paroisse de Ste-Marie.

M. Devergès — Acte pour pourvoir au paiement des dettes de la cause générale d'ameublissement de la ville de la Nouvelle-Orléans et pour d'autres objets.

Acte pour fixer le taux d'intérêt sur les billets dûs pour passage pour la ville de la Nouvelle-Orléans.

M. Tête — Acte pour rendre légaux tous les actes notariés passés depuis le 1er décembre 1849 et qui seront passés dans l'Etat par les notaires publics, jusqu'à ce que la Législature passe une loi pour organiser ce département.

M. Harper — Acte pour amender les sections 3, 5, 6, 9 et 10 de l'acte intitulé : "Acte relatif à la construction des levées dans la paroisse de Tensas, et pour créer un fonds spécial à cet effet," approuvé le 16 mars 1848.

M. Newman — Acte pour amender les sections 1er et 19 d'un acte intitulé "Acte pour définir et définir l'autorité et le devoir des Cours de police de la paroisse de Jefferson, approuvé le 30 janvier 1836, donnant le pouvoir aux juges des paroisses Jefferson, Plaquemines et St-Bernard, de faire des ventes à l'enchère.

M. Wiley — Acte pour créer des gardiens du port de la partie du port de la Nouvelle-Orléans comprib dans les limites de la ville de Lafayette.

M. Rivers — Acte pour mettre sur un pied d'égalité les reçus bénéficiaires émis par l'Etat de la Louisiane, qui ne sont pas exempts par la loi, de travailler aux chemins publics.

M. Rivers — Acte supplémentaire à un acte intitulé :

Acte pour amender l'acte pour créer des écoles publiques gratuites dans l'Etat de la Louisiane.

M. Walker — Acte pour changer l'époque à laquelle la Cour de District devra tenir ses sessions dans la paroisse de Vermillion.

M. Connelly — Acte pour retirer le siège du Gouvernement de la ville de Baton-Rouge.

M. Connelly — Acte pour retirer le siège du Gouvernement de la ville de Baton-Rouge.

M. Gaudet — Acte relatif à l'empression des bois.

M. George — Acte pour changer l'époque à laquelle les Cours de District dans la paroisse de Caddo devront tenir leurs sessions.

Acte pour régler la prescription des jugements étrangers.

Acte pour expliquer un acte intitulé :

"Acte pour dispenser de la publication en français, des annonces et des procédures générales dans certaines paroisses de cet Etat, approuvé le 28 avril 1847."

M. Songie — Acte pour faire une allocation à la paroisse St-Jean-Baptiste pour construire une levée à Bonnet-Carré.

M. Conway — Acte pour incorporer la Congrégation des Catholiques Romains de Pattersonville et ses environs dans la paroisse de Ste-Marie.

M. Devergès — Acte pour pourvoir au paiement des dettes de la cause générale d'ameublissement de la ville de la Nouvelle-Orléans et pour d'autres objets.

Acte pour fixer le taux d'intérêt sur les billets dûs pour passage pour la ville de la Nouvelle-Orléans.

M. Tête — Acte pour rendre légaux tous les actes notariés passés depuis le 1er décembre 1849 et qui seront passés dans l'Etat par les notaires publics, jusqu'à ce que la Législature passe une loi pour organiser ce département.

M. Harper — Acte pour amender les sections 3, 5, 6, 9 et 10 de l'acte intitulé : "Acte relatif à la construction des levées dans la paroisse de Tensas, et pour créer un fonds spécial à cet effet," approuvé le 16 mars 1848.

M. Newman — Acte pour amender les sections 1er et 19 d'un acte intitulé "Acte pour définir et définir l'autorité et le devoir des Cours de police de la paroisse de Jefferson, approuvé le 30 janvier 1836, donnant le pouvoir aux juges des paroisses Jefferson, Plaquemines et St-Bernard, de faire des ventes à l'enchère.

M. Wiley — Acte pour créer des gardiens du port de la partie du port de la Nouvelle-Orléans comprib dans les limites de la ville de Lafayette.

M. Rivers — Acte pour mettre sur un pied d'égalité les reçus bénéficiaires émis par l'Etat de la Louisiane, qui ne sont pas exempts par la loi, de travailler aux chemins publics.

M. Rivers — Acte supplémentaire à un acte intitulé :

Acte pour amender l'acte pour créer des écoles publiques gratuites dans l'Etat de la Louisiane.

M. Walker — Acte pour changer l'époque à laquelle la Cour de District devra tenir ses sessions dans la paroisse de Vermillion.

M. Connelly — Acte pour retirer le siège du Gouvernement de la ville de Baton-Rouge.

M. Connelly — Acte pour retirer le siège du Gouvernement de la ville de Baton-Rouge.

M. Ragan — Acte pour autoriser le port de police de la paroisse des Natchitoches à imposer une taxe pour l'entretien des routes.

Ce bill subit sa première lecture, puis on le réfère au comité des affaires paroissiales et l'impression en est ordonnée.

M. Griffin — Acte pour garantir de l'inondation les citoyens des Bayolles résidants au *Bay Bend* du bayou De Glaize.

Cet acte subit sa première lecture, puis on le réfère au comité des améliorations intérieures.

M. Rivers — Acte pour diviser les 7me et 9me districts de juri de police dans la paroisse de Concordia.

Ce bill est lu une première fois, et sur motion, il est référé au comité des affaires paroissiales.

M. Elan — Acte en faveur de Ell Chance, Redmond Carter et Evans, vétérans de 1814 et 1815.

Ce bill subit sa première lecture, et sur motion, il est référé au comité de milice.

M. Amacher — Acte pour émanciper Adolphus Or Beckham de la paroisse de Ste-Hélène.

Ce bill subit sa première lecture, puis on le réfère au comité judiciaire.

M. Ragan — Acte pour autoriser le port de police de la paroisse des Natchitoches à imposer une taxe pour l'entretien des routes.

Ce bill subit sa première lecture, puis on le réfère au comité des affaires paroissiales et l'impression en est ordonnée.

M. Griffin — Acte pour garantir de l'inondation les citoyens des Bayolles résidants au *Bay Bend* du bayou De Glaize.

Cet acte subit sa première lecture, puis on le réfère au comité des améliorations intérieures.

M. Rivers — Acte pour diviser les 7me et 9me district de juri de police dans la paroisse de Concordia.

Ce bill est lu une première fois, et sur motion, il est référé au comité des affaires paroissiales.

M. Elan — Acte en faveur de Ell Chance, Redmond Carter et Evans, vétérans de 1814 et 1815.

Ce bill est lu une première fois, puis